



NOCETA le, 21 février 2023

COMMUNE DE NOCETA 20242
DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE
CUMUNA DI NUCETA 20242
DIPARTIMENTU DI U CISMONTE

Monsieur le Préfet de Haute-Corse
Préfecture de Haute-Corse
Rond-point Maréchal Leclerc de Hautecloque

20 200 BASTIA

Objet : Demande d'ouverture de l'enquête publique

Monsieur le Préfet,

La commune de Noceta a pour objectif le développement durable de son territoire et suit pour cela plusieurs lignes directives comme la mise en valeur et la protection du paysage et du cadre de vie, la protection des biens et des personnes contre les risques naturels (incendie, éboulement, inondation) ainsi que le développement de son agriculture.

C'est pourquoi, elle a répondu à un appel à projet de l'ODARC afin d'étudier la possibilité de mettre en œuvre un outil de gestion concertée du territoire naturel et agricole : une Association Foncière Pastorale Autorisée (AFP).

La majorité des terrains étant d'ordre privé sur la commune, un groupe de travail composé de propriétaires a étudié les potentialités des terrains et les contours d'un périmètre de cette AFP depuis le mois d'août 2021. Ils ont arrêté un projet que notre Conseil Municipal a validé par délibération en date du 29 mai 2022.

Suite à l'aboutissement de cette démarche et la volonté affirmée des propriétaires à vouloir constituer une AFP, nous vous sollicitons par la présente pour l'ouverture de l'enquête publique qui permettrait de valider la création de l'AFP.

Afin que le maximum de propriétaires fonciers puisse rencontrer le Commissaire Enquêteur qui sera désigné, nous souhaiterions vous proposer que cette enquête publique se tienne entre le 1^{er} avril et le 30 mai 2023.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Maire,

Fabien ARRIGHI